

## COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

### EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/01/12  
N° 04

**DATE DE CONVOCATION :**

6 JANVIER 2023

**DATE D’AFFICHAGE :**

6 JANVIER 2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

L’an deux mille vingt-trois, le douze janvier, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

**Étaient présents :** Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Julie HEUZARD, Lucas JUIGNÉ, Martine MALASSIGNÉ, Laëtitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

**Étaient absents excusés :**

Aurélien CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU  
Philippe GAGNOT donne procuration à Guillaume TERTEREAU  
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN  
Sylvie HÉRON donne procuration à Bruno TISON  
Magali LOUAZÉ donne procuration à Alain GALLET  
Karine NÉEL donne procuration à Anne-Marie GARNIER

**Secrétaire :** Bruno TISON

**OBJET : Aménagement de la placette face à l’Église – choix de l’entreprise**

Dans le cadre de l’aménagement d’un square urbain sur la placette située face à l’Église, plusieurs entreprises spécialisées dans l’aménagement paysager ont été consultées pour la réalisation de ces travaux.

Les entreprises consultées nous ont remis leur offre :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| - JULIEN & LEGAULT (72 – Maresché) :              | 45 209,82 € HT soit 54 251,78 € TTC |
| - LES JARDINS D’ALENÇON (72 – Gesnes-le-Gandelin) | 52 220,55 € HT soit 62 664,66 € TTC |
| - AUBIER PAYSAGE (72 – Saint-Pavace)              | 41 887,05 € HT soit 50 264,46 € TTC |
| - LE BUISSON (72 – La Bazoge)                     | n’a pas remis d’offre               |

Après analyse de ces dernières par notre maître d’œuvre, le bureau d’étude PAYSAGE CONCEPT, il est proposé de retenir l’offre de la Société AUBIER PAYSAGE pour un montant de 41 887,05 € HT soit 50 264,46 € TTC.

À ces travaux d’aménagement, il est nécessaire d’y adjoindre des travaux de création de bordures le long de la rue du Général-de-Gaulle (RD 27).

Pour ce faire un devis a été demandé à la Société HRC, celui-ci se chiffre à 13 735,00 € HT soit 16 482,00 € TTC.

Le total des travaux d'aménagement de cette placette s'élèverait donc à 55 622,05 € HT soit 66 746,46 € TTC

Il est donc proposé au Conseil Municipal de retenir l'offre de la **Société AUBIER PAYSAGE** pour l'aménagement de la placette face à l'église pour un montant de **41 887,05 € HT soit 50 264,64 € TTC** et l'offre de la **Société HRC** pour la création des bordures pour un montant de **13 735,00 € HT soit 16 482,00 € TTC**.

Après vote,

*19 - Voix « pour »*

*01 - Voix « contre »*

*03 - Abstentions*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**RETIENT** à la majorité des membres présents et représentés l'offre de la Société AUBIER PAYSAGE pour l'aménagement de la placette face à l'église pour un montant de 41 887,05 € HT soit 50 264,46 € TTC et l'offre de la Société HRC pour la création de bordures pour un montant de 13 735,00 € HT soit 16 482,00 € TTC.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le douze janvier deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,  
Maire,